

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

**ORGANISATION ET GESTION D'UN SERVICE
LOGISTIQUE ET DE TRANSPORT**

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

CODE : 715903U32D1

CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 702

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 20 mai 2010,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

ORGANISATION ET GESTION D'UN SERVICE LOGISTIQUE ET DE TRANSPORT

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'acquérir les connaissances d'analyse financière et de gestion financière permettant à une entreprise d'équilibrer sa situation financière, de faire des choix d'investissement rentables et de gérer les coûts générés par le cycle d'exploitation ;
- ◆ d'identifier les différents coûts logistiques apparaissant successivement au cours du cycle d'exploitation d'une unité de transformation ;
- ◆ d'acquérir les concepts et les techniques permettant d'élaborer et d'interpréter un tableau de bord synthétique des performances logistiques d'une entreprise.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En Mathématiques opérationnelles appliquées à la logistique

face à un problème concret de logistique au niveau stratégique ou au niveau tactique ou au niveau opérationnel (au choix du chargé de cours),

en utilisant d'une manière adéquate les outils d'aide à la décision et les moyens techniques disponibles :

- ◆ proposer et justifier une solution logistique appropriée en utilisant un outil adéquat d'aide à la décision ;
- ◆ corroborer la solution dégagée en se fondant sur une utilisation appropriée de l'outil mathématique ;

En Informatique : logiciels tableur et gestionnaire de bases de données

face à une situation-problème, en utilisant les ressources du système informatique installé et les commandes appropriées, les consignes étant précisées et adaptées au temps alloué :

- ◆ appliquer des procédures courantes d'organisation, de sauvegarde et d'accès rapide à ces données ;
- ◆ utiliser les fonctionnalités de base des logiciels mis à sa disposition permettant de résoudre un problème lié à chaque type de logiciel parmi les suivants (questionnement au hasard) :
 - ◆ pour un ensemble de feuilles de calcul, présenter une synthèse des résultats significatifs sous forme graphique ;
 - ◆ pour un ensemble de données connues, élaborer une feuille de calcul modèle et en produire une présentation adéquate ;
 - ◆ pour une base de données connue, produire un rapport ;
 - ◆ pour une feuille de calcul connue, mettre en œuvre des systèmes de protection personnalisés ;

En Eléments de gestion comptable et financière

face à une situation comptable d'une entreprise commerciale, illustrée par des documents ad hoc et dans le respect des consignes données,

- ◆ expliciter le contenu des rubriques comptables sélectionnées et leur mode d'évaluation ;
- ◆ relier à l'aide des mécanismes comptables, de manière logique et structurée, les rubriques sélectionnées à leurs corollaires comptables ;
- ◆ déterminer le seuil de rentabilité ;
- ◆ calculer les ratios sélectionnés et les présenter sous forme d'un tableau synthétique ;
- ◆ interpréter succinctement ses performances ;
- ◆ porter un regard critique sur sa politique financière.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite des unités de formation « **Mathématiques opérationnelles appliquées à la logistique** » N° de code **715301U32D1**, « **Informatique : logiciels tableur et gestionnaire de bases de données** » N° de code **754603U32D1**, « **Eléments de gestion comptable et financière** », N° de code **711201U32D1** classées dans l'enseignement supérieur économique de type court.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Laboratoire d'analyse des performances et calculs logistiques	CT	S	64
3.2. Part d'autonomie		P	16
Total des périodes			80

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

- ◆ *face à des situations concrètes issues de la vie professionnelle mettant en œuvre des décisions d'allocation de ressources financières,*

- d'exploiter les composantes du domaine financier et d'établir un lien entre l'analyse financière et la gestion financière ;
 - d'explicitier les besoins et les ressources dont une entreprise doit disposer pour financer son exploitation et ses investissements ;
 - d'identifier les principes et les mécanismes de la gestion financière quant aux décisions d'affectation des ressources afin :
 - de décrire l'importance des choix d'investissement sur la rentabilité, la croissance et le risque opérationnel de l'entreprise ;
 - de calculer la rentabilité économique d'un projet d'investissement en utilisant les critères de choix usuels : le ROI, le délai de recouvrement, la VAN, le TIR ;
 - de décrire l'importance des décisions de gestion du fonds de roulement net (gestion des stocks, du crédit commercial, du crédit fournisseur et de la trésorerie) pour montrer le poids de la logistique sur les coûts d'exploitation ;
 - d'évaluer, sous forme graphique et par calcul, l'influence des décisions d'affectation de ressources sur le seuil de rentabilité d'exploitation de l'entreprise ;
- ◆ *face à des situations concrètes issues de la vie professionnelle mettant en œuvre des choix logistiques,*
- d'appliquer les techniques de base pour calculer le coût complet d'une opération logistique et exprimer ce coût dans une unité de base significative (coût à la palette, au colis, au km, ...) ainsi que les méthodes à mettre en œuvre pour y répondre :
 - identification et détermination des coûts fixes, variables, directs et indirects,
 - analyse des coûts indirects et choix d'une clé de répartition pour leur imputation,
 - calcul, dans le cas d'une entreprise de transports rémunérés pour compte de tiers, du prix de revient (au trajet, au km, à la tonne, ...) d'un transport déterminé réalisé avec un véhicule déterminé,
 - calcul du coût de stockage d'un article déterminé exprimé par unité de temps et de bien (colis, palettes...)
 - de distinguer les flux logistiques internes et externes ;
 - d'identifier les différents coûts logistiques successifs apparaissant dans le cadre d'un achat à l'international par unité de transformation :
 - lien entre la logistique et la finance,
 - part de la logistique dans le prix ou coût de revient ;
 - de mettre en œuvre les procédures d'élaboration de tableaux de bord relatifs aux performances de gestion des flux logistiques internes et externes :
 - recherche de l'information pertinente à recueillir auprès des différentes fonctions de l'entreprise,
 - établissement des catégories d'indicateurs (alerte, efficacité et équilibrage, anticipation, ...) et des formes d'indicateurs (ratios, graphiques, tableaux, listes, ...),
 - mise en forme de tableaux de bord synthétiques ;
 - d'analyser l'évolution des indicateurs des tableaux de bord et d'en déduire :
 - les principales causes de dysfonctionnement,
 - des solutions les plus appropriées dont notamment l'externalisation de prestations.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

face à une situation d'entreprise :

- ◆ de structurer un tableau de bord des performances logistiques en vue de la préparation à la prise de décisions ;
- ◆ de mettre en œuvre, d'explicitier et de justifier une méthode permettant de calculer, au choix du chargé de cours, au moins trois des items suivants :
 - la rentabilité économique d'un projet d'investissement en combinant les différents critères de choix,
 - le seuil de rentabilité d'exploitation et en fournir une représentation graphique,
 - le coût annuel d'un véhicule de transport, d'un entrepôt, d'un stock d'articles...,
 - le coût de revient d'une activité logistique (transport, stockage, ...) par unité de base (colis, palettes, km, tonne, ...),
 - le prix de revient d'un transport déterminé réalisé avec un véhicule déterminé (au trajet, au km, à la tonne), en se plaçant dans la situation d'une entreprise de transports rémunérés réalisés pour compte de tiers,
 - le prix d'un transport sous traité maritime, aérien... pour une cargaison déterminée sur une liaison donnée,
 - le coût global d'un envoi déterminé sur une liaison donnée et comparer les solutions entre modes de transport alternatifs ;
- ◆ sur base des trois éléments calculés, de mesurer et d'interpréter les performances logistiques de l'entreprise.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le degré de pertinence des analyses et de la méthode choisie,
- ◆ le degré de pertinence des choix opérés,
- ◆ le niveau de cohérence de l'argumentation,
- ◆ le degré de précision et de clarté dans l'emploi des termes techniques.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Un étudiant par poste de travail.